



Les 1000 &  
UN Loisirs

# LOISIRS ET SÉJOURS DE VACANCES ADAPTÉS

[les1000etunloisirs.fr](http://les1000etunloisirs.fr)

**19 ANS D'ACCOMPAGNEMENT !**

## SÉJOURS TOUSSAINT / FIN D'ANNÉE 2025

**MINEURS 6/17 ANS | ADULTES**



Troubles du comportement | TDAH  
Troubles du spectre de l'autisme  
Handicap mental avec ou sans troubles associés  
Déficience intellectuelle  
Très bonne à faible autonomie | personnes vieillissantes



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



Liberté, Égalité, Fraternité



MDPH Arras 62 - Département Pas-de-Calais



### AVERTISSEMENTS

Cette brochure peut comporter des erreurs ou omissions. Photos non contractuelles. Crédits photos : © Les 1000 & UN Loisirs (un grand merci à l'ensemble de nos équipes, photographes d'un jour) ; 1ère de couverture © Canva pro ; p17 © Éthic étapes Relais de Nature Briançon. Conception et illustrations graphiques : Damien Mesgard, Baptiste Boidin et Anaïs Soulié © Septembre 2025 | Tous droits de reproduction réservés - Ne pas jeter sur la voie publique.

# QUI SOMMES NOUS ?

---

## **UNE ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF DE PROXIMITÉ ET À TAILLE HUMAINE :**

- Notre siège social et unique bureau se situe près d'Armentières (59)
- La proximité favorise les rencontres, les échanges afin de construire les partenariats nécessaires à notre activité
- À taille humaine afin de maîtriser nos projets ainsi que les activités proposées ; pour privilégier une relation conviviale et personnalisée avec tous les acteurs associatifs (bénéficiaires, adhérents, bénévoles, saisonniers) ainsi qu'avec nos partenaires.



# ÉDITO

Chers adhérents, chers vacanciers,  
Madame, Monsieur,

Après des saisons « printemps » et « été » riches en dépaysement et découvertes, nous voici à l'orée de nos derniers séjours de l'année que je vous invite à découvrir dans cette brochure.

Au-delà de nos séjours, l'heure est à la mobilisation pour défendre notre secteur d'activité aux contours fragilisés depuis quelques années. C'est dans ce cadre qu'en notre qualité d'adhérents au Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés (CNLTA), nous vous invitons à lire son Livre blanc publié en mai dernier et à vous inscrire sans tarder au grand colloque national que le CNLTA organise les 20 et 21 novembre prochains à Paris.

Ce n'est qu'ensemble que l'avenir du droit aux vacances des personnes en situation de handicap pourra se construire alors mobilisons-nous !



Président du Conseil d'Administration

## LE COLLOQUE DU CNLTA



Toutes les infos et inscriptions :

- en scannant le QR code
- ou sur <https://cnlta.asso.fr>



## SOMMAIRE

NOTRE ÉQUIPE .....	p.06
PROJET PÉDAGOGIQUE .....	p.08
NOS ATOUTS .....	p.10
ENCADREMENT .....	p.12
LOGISTIQUE .....	p.16
VACANCIERS .....	p.20
INSCRIPTIONS .....	p.22
TARIFS .....	p.26
SÉJOURS MINEURS .....	p.29
SÉJOURS ADULTE .....	p.32
OFFRE SUR MESURE .....	p.34
CGV .....	p.37

# NOTRE ENGAGEMENT

**Poursuivant un projet né il y a 60 ans, nous agissons depuis 2006 afin de promouvoir le droit et la possibilité aux enfants, jeunes et adultes présentant une déficience intellectuelle de disposer de loisirs et de vacances adaptés.**

## NOTRE LEITMOTIV ?

**Considérer la personne avant son handicap afin d'imaginer les solutions ludiques les plus innovantes.**



## NOTRE SPÉCIFICITÉ ?

La prise en charge du polyhandicap (déficience intellectuelle avec troubles moteurs et/ou sensoriels associés), l'accueil de personnes avec troubles du spectre autistique ainsi que l'accueil de personnes présentant des troubles du comportement et troubles envahissants du développement (TED).

## NOS ACTIVITÉS ?

- Événementiels et sorties ludiques
- Journées récréatives
- Week-ends
- Séjours de vacances petites vacances scolaires (zone B) et été
- Séjours de vacances et loisirs sur-mesure pour les structures médico-sociales
- Expertise et accompagnement dans la formation à l'animation adaptée



## FICHE D'IDENTITÉ

Association Loi 1901 sans but lucratif déclarée en Préfecture du Nord sous le numéro W595007166  
Non assujettie aux impôts commerciaux  
N° intracommunautaire FR80490376571  
Agrément VAO Hauts de France 2020-2025 - Habilitation ACM 059ORG0941  
Immatriculation au registre national des opérateurs de séjours Atout France N° IM059100040  
SIRET 490 376 571 00025  
Assurance responsabilité civile professionnelle MAIF n° 3166666H  
Garantie financière n° 102006133/ Groupama AC  
Assistance-rapatriement : Inter-Mutuelles assistance



## 19 ANS D'ACTIVITÉ

**9837**



**BÉNÉFICIAIRES  
ACCUEILLIS**

**996**



**BÉNÉVOLES  
MOBILISÉS**

**6782**



**SAISONNIERS  
RECRUTÉS**

**52**



**WEEK-ENDS**

**334** SÉJOURS DE VACANCES



**66**

**SORTIES/JOURNÉES RÉCRÉATIVES**



# TOUTE UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE NOTRE PROJET ASSOCIATIF



## Un Conseil d'Administration ACTEUR

Composé de **11 membres bénévoles expérimentés**, il présente des compétences certaines en matière d'organisation et d'encadrement de loisirs et séjours adaptés.

## Entre 300 et 350 saisonniers annuels, MOTIVÉS et ENTHOUSIASTES

En s'engageant dans nos équipes d'encadrement, **ils/elles s'inscrivent dans les valeurs que nous défendons** et mettent en œuvre les projets pédagogiques et de fonctionnement de nos activités.

## Une équipe de permanents EXPÉRIMENTÉE

**Nicolas BARBIER**, Directeur  
**Guillaume REGNAUT**, Directeur-Adjoint  
**Lucile GEERAERT**, Chargée de mission  
**Johanna SADONN**, Assistante administrative & logistique

ACCOMPAGNÉS PAR 2 PERSONNES EN MISSION DE  
SERVICE CIVIQUE ET D'ÉVENTUELS STAGIAIRES

## Un réseau de bénévoles FIDÈLES et DYNAMIQUES

La **contribution régulière** de ces personnes contribue à la pérennité du projet.

# NOTRE PROJET & NOS ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

**Notre association n'est pas seulement un organisme prestataire de services de vacances et de loisirs : elle est avant tout porteuse d'un projet associatif qui privilégie l'action auprès des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.**

## 3 VALEURS FORTES

Considérer la personne avant son handicap

Placer chaque vacancier au cœur du projet associatif

Privilégier un cadre humain et convivial



## NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Défendre l'inclusion, l'autonomie et l'épanouissement de la personne en situation de handicap ;
- Croiser les regards, faire de nouvelles rencontres ;
- Changer les habitudes tout en conservant un lien étroit avec l'environnement habituel ;
- Découvrir et faire vivre de nouvelles activités, de nouvelles sensations dans un esprit convivial et ludique ;
- Favoriser le droit au répit des aidants ;

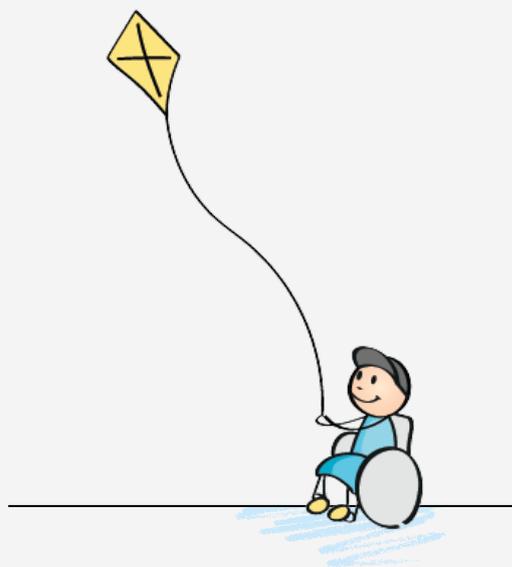


**“DES VACANCES POUR PERSONNES HOSPITALISÉES,  
ET NON UN HÔPITAL EN VACANCES”**

**Il est important de rappeler que notre action relève exclusivement du champ de l'animation. Par conséquent, nos activités et nos séjours en particulier ne peuvent pas être assimilés à une structure médico-sociale, un transfert d'établissement ou à un placement sanitaire.**

# LES PROJETS PÉDAGOGIQUES DE NOS ÉQUIPES D'ENCADREMENT

- PROPOSENT UN CADRE **ADAPTÉ AUX BESOINS ET ATTENTES DE CHAQUE VACANCIER** ;
- PERMETTENT DE VIVRE UN VÉRITABLE **TEMPS DE LOISIRS ET DE DÉTENTE** ;
- FONT DÉCOUVRIR DE NOUVELLES ACTIVITÉS DANS UN **ESPRIT CONVIVIAL ET LUDIQUE** ;
- SONT SOURCE D'**ÉPANOUISSEMENT POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE** ;



# NOS ATOUTS



## 19 ANS D'EXISTENCE MAIS 60 ANS D'EXPÉRIENCE

Depuis 2006 nous perpétuons le savoir-faire acquis depuis l'origine du projet lorsque dans les années 60 le Dr Michel REYNS et son épouse Anne-Marie ont créé les tout premiers séjours de vacances adaptés en France.



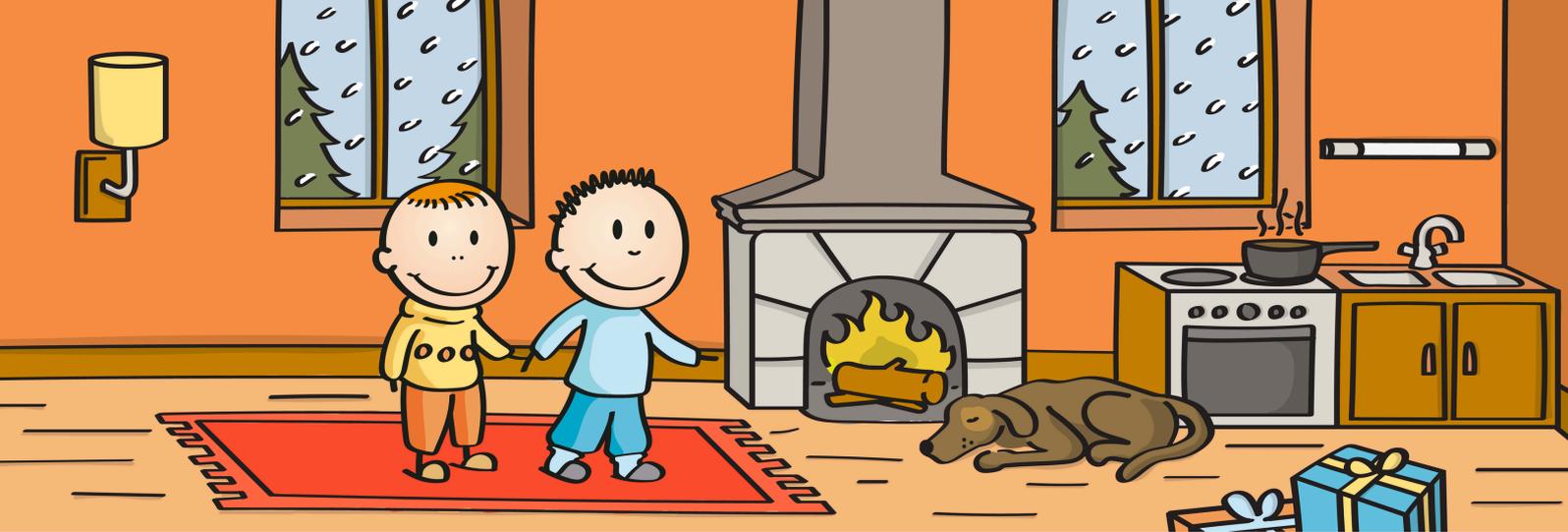
## PROXIMITÉ ET TAILLE HUMAINE

**Nous revendiquons et limitons volontairement notre rayonnement et notre offre afin :**

- De maîtriser les projets et les activités que nous mettons en place ;
- De favoriser les rencontres, les échanges afin de construire les partenariats indispensables à la réussite d'un départ en séjour de vacances adapté.

## CONFIANCE ET TRANSPARENCE

Quitter ses habitudes, son quotidien, n'est facile pour personne ! C'est pourquoi nous prenons soin de construire une relation privilégiée avec nos vacanciers, leurs familles et aidants à travers différentes actions pour que l'expérience des vacances soit une réussite pour tous.



Accompagnement individualisé lors de la procédure d'inscription,  
Mise en œuvre de partenariats spécifiques en cas de besoin,  
Rencontre sur demande pour mieux faire connaissance avec le futur vacancier ;



**AVANT**  
LE DÉPART

Établir un lien permanent entre la famille, la structure, le vacancier et les 1000 & UN Loisirs grâce aux coordonnées postales, ligne téléphonique dédiée, blog sécurisé ;



**PENDANT**  
L'ACTIVITÉ

Bilan transparent avec les familles et structures pour établir de manière constructive les points positifs et faire remonter les aspects qui le sont moins ;



**APRÈS**  
LE RETOUR

# L'ENCADREMENT DE NOS ACTIVITÉS

C'est une équipe responsable, compétente et passionnée qui mettra tout en œuvre pour proposer des moments inoubliables !

**Tous nos intervenants acceptent et partagent nos valeurs et nos exigences pédagogiques. Par ailleurs, chacun est formé lors de temps spécifiques à sa mission (formation au public accueilli, gestion d'équipes pluridisciplinaires, formation sanitaire...).**

## ÉQUIPE DE DIRECTION



### **UN-E DIRECTEUR-TRICE :**

il/elle coordonne l'équipe d'encadrement et la logistique de l'activité. Il/elle est garant-e de la sécurité physique, morale et affective de chacun ainsi que du projet pédagogique qu'il/elle met en place ;



### **UN-E ADJOINT-E PÉDAGOGIQUE :**

en appui de son directeur, il/elle encadre les animateurs pour la mise en place d'actions variées et de qualité ;



### **UN-E OU PLUSIEURS ASSISTANT-E-S SANITAIRES :**

il/elle met ses compétences sanitaires (IDE, élève infirmier ou titulaire du PSC1...) au service des vacanciers et des encadrants. Il/elle veille à la sécurité physique et affective des personnes et s'assure de la bonne hygiène des locaux.

L'adjoint-e sanitaire est garant-e de l'administration et du bon suivi des prescriptions de soins et des traitements médicamenteux. Il/elle conseille et forme les animateurs sur les aspects de vie quotidienne, de rythme de vie des vacanciers et des activités qui leurs sont proposées.

## ÉQUIPE D'ANIMATION

Elle assure l'accompagnement des participants dans les temps de vie quotidienne et l'encadrement des activités.

En cas d'activités spécifiques et notamment sportives, nous faisons appel à des intervenants diplômés en fonction des réglementations régissant l'activité pratiquée. Au-delà de leurs compétences, nos animateurs sont avant tout recrutés pour leur sens des responsabilités, leur motivation et leur souci du respect des personnes handicapées.

## ÉQUIPE TECHNIQUE



**(WEEK-ENDS ET SÉJOURS UNIQUEMENT\*)**

Afin de permettre à l'équipe pédagogique de se consacrer pleinement aux vacanciers, l'intendance (repas, ménage, blanchisserie...) est toujours gérée soit par une équipe technique recrutée par nos soins (gestionnaire de maison, cuisinier, aide de cuisine, personnel de ménage) soit par un prestataire extérieur.

*\* Certains de nos week-ends peuvent se dérouler en gestion libre (gestion par l'équipe et les vacanciers à travers un projet favorisant l'autonomie*





## NOS MOYENS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION

Chacun de nos séjours fait l'objet d'un plan d'accompagnement et de formation personnalisé :

### AVANT LE DÉPART

- **Plusieurs rendez-vous de préparation** avec le/la directeur-trice du séjour ;
- **Accompagnement continu** sur le plan administratif, pédagogique et logistique ;
- Mise en place de **référénts pédagogiques** (parrainage par un ancien de tout nouveau directeur **et sanitaires** (IDE bénévoles qui supervisent la formation des assistants sanitaires) ;
- Mise en place de **formations individuelles ou/et collectives** (week-end des équipes de direction, e-learning, formation au public accueilli ou à la gestion de l'infirmierie...);
- Minimum 1 **réunion de préparation institutionnelle** obligatoire ;
- **Temps d'information et accompagnement** lors du rassemblement départ de l'équipe d'encadrement ;

### PENDANT LE SÉJOUR

- **Accompagnement continu des équipes d'encadrement** par les personnes ressources de l'association ;
- **Cellule écoute conseil** interne 24h/24 et 7j/7 ;

### APRÈS LE RETOUR

- **Accompagnement continu des personnes ressources** de l'association ;
- **Temps de bilan** avec l'équipe de direction du séjour ;



# LA FORMATION CPI

**NOUVEAUTÉ 2023**



Prévenir. Protéger. Accompagner.  
[www.crisisprevention.fr](http://www.crisisprevention.fr)  
[frcontact@crisisprevention.com](mailto:frcontact@crisisprevention.com)

## FORMATION DE NOS ÉQUIPES D'ENCADREMENT EN MATIÈRE DE PRÉVENTION, GESTION ET DÉSAMORÇAGE DES COMPORTEMENTS VIOLENTS OU AGRESSIFS

En novembre 2022, 10 bénévoles référents 1000 & UN Loisirs ont bénéficié d'une formation pour devenir Instructeurs Certifiés CPI (Crisis Prevention Institute).

CPI est le leader mondial en formation pratique pour prévenir, gérer et désamorcer les situations de comportements agités ou violents. La formation Réduire l'Agressivité Verbale et Physique™ insiste en priorité sur la prévention et sur l'apprentissage de stratégies et de techniques pour réduire toute forme d'agressivité (physique, et/ou verbale), toujours dans la bienveillance et dans le souci de la dignité de la personne. Elle s'appuie sur des valeurs constantes de donner un cadre de Sollicitude, de Bien-être, de Protection et de Sécurité<sup>SM</sup> aux personnes accompagnées tout comme aux professionnels, grâce à des approches opérationnelles de désescalade et de prévention des crises qui ont fait leurs preuves.

Notre partenariat avec CPI permet aujourd'hui à nos 10 référents instructeurs de transmettre la formation auprès de l'ensemble de nos équipes d'encadrement qui accueillent des vacanciers sujets à des troubles du comportement. En France, c'est la première fois qu'un organisme de séjours de vacances adaptés dispose de ses propres instructeurs CPI.

### CPI EN QUELQUES MOTS

CPI est un organisme de formation et d'accompagnement spécialisé dans la prévention et la gestion des crises. Fort de 40 ans d'expertise à l'international, CPI est né de la volonté d'aider les professionnels du soin et de l'accompagnement à mieux identifier et anticiper les situations qui pourraient devenir violentes, et à mieux gérer les comportements violents le cas échéant, en toute sécurité et dans le respect de la personne. Le modèle de « formation de formateurs », privilégié dans le monde entier, permet aux organisations de développer et d'entretenir une expertise en interne, et de déployer la formation de façon exponentielle à l'ensemble des professionnels intervenant auprès du public qu'ils accompagnent.



# L'ORGANISATION LOGISTIQUE DE NOS ACTIVITÉS



## LIEU DE DÉPART ET D'ARRIVÉE

Ils sont les premiers et les derniers souvenirs de nos vacanciers et sont souvent chargés d'émotion ! Toute l'équipe d'encadrement sera donc disponible aux premiers instants pour accueillir les vacanciers et leurs familles. Les lieux de départ et d'arrivée sont précisés dans la description de chaque activité ou séjour. Pour toute demande d'organisation différente, n'hésitez pas à nous contacter.

## LE VOYAGE ET LES DÉPLACEMENTS SUR PLACE

Nous prenons en charge toute l'organisation logistique afin de maîtriser complètement le dispositif et les critères de confort et de sécurité.



- **Les voyages principaux** s'effectuent directement de nos points de départ au lieu de villégiature, sans relais intermédiaire ou point de jonction. De même, nous privilégions des horaires de rendez-vous à visage humain adaptés au rythme des vacanciers. Les voyages en autocar sont soumis à la stricte réglementation européenne en matière de transport de personnes. Ils sont organisés avec un équipage sensibilisé à notre public et à ses besoins spécifiques. Soucieux d'une relation de proximité et d'une qualité de service optimale, nous travaillons uniquement avec des sociétés de transport. Les voyages en train sont soumis aux conditions tarifaires et de sécurité pratiquées par la SNCF.

- **Les déplacements sur place** : Pour chaque séjour nous louons un ou deux minibus en fonction des besoins. Pour certains déplacements de groupe nous pouvons faire appel à des sociétés de transport locales avec conducteurs professionnels. Pour les séjours organisés durant les petites vacances scolaires, le bus principal reste sur place avec ses conducteurs afin d'assurer les déplacements du groupe.



## HÉBERGEMENT

**(WEEK-ENDS ET SÉJOURS UNIQUEMENT)**

Les hébergements font aussi partie des souvenirs de nos vacanciers ! C'est pourquoi nous les choisissons avec soin afin de garantir aux participants un maximum de confort ! Chacun d'eux répond favorablement aux normes de sécurité et fait l'objet d'une ou plusieurs visites préalables pour assurer une organisation optimale. Nous privilégions toujours la convivialité et une vie de groupe harmonieuse. Possibilité d'accueillir les couples : nous consulter

## ALIMENTATION & HYGIÈNE

Nous garantissons une nourriture équilibrée et variée, adaptée aux indications que vous nous donnerez lors de l'inscription. Les prescriptions alimentaires en rapport avec des convictions religieuses sont respectées en fonction des contraintes de la vie en collectivité. L'hygiène corporelle fait également l'objet d'une grande attention, dans le respect de l'intimité et de la pudeur de nos vacanciers. Tout est mis en oeuvre pour que la sécurité affective et physique des vacanciers soit respectée et assurée.



## LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

### EN WEEK-END ET/OU SÉJOURS

Elles sont adaptées aux capacités et attentes de chaque vacancier. Les activités se déclinent en autant de programmes à la carte à travers lesquels chacun s'auto-détermine selon ses souhaits et envies. Nous associons :

- **les activités « classiques »** (grands jeux, activités manuelles, soirées à thème, temps calmes...);
- **les activités de découverte selon les attraits touristiques locaux** (faune et flore, coutumes et patrimoines locaux, randonnées, excursions...);
- **les activités de loisirs selon le cadre géographique** (exemples : équitation, char à voile, piscine, acrobranche...);



**Les activités indiquées dans le descriptif de chaque séjour sont les activités qui peuvent potentiellement être proposées sur place ou à proximité. Leur présentation dans cette brochure n'est pas exhaustive et n'est pas contractuelle. Il appartient à l'équipe d'encadrement d'évaluer et adapter sur place le programme d'activité en fonction des aléas météorologiques, les capacités et envies des vacanciers.**

## CAPACITÉ D'ACCUEIL

Dans nos séjours de vacances, nous accueillons de 10 à 25 vacanciers en fonction des pathologies et autonomies. Nous favorisons les dynamiques de groupe afin de garantir une ambiance festive et ainsi favoriser la rencontre entre les vacanciers. Des unités de vie sont mises en place à l'intérieur d'un effectif de vacancier afin de respecter les âges, les capacités de chacun. Dans nos week-ends, nous accueillons entre 10 et 20 bénéficiaires maximum. Dans nos journées ou sorties récréatives, les groupes sont composés de 10 bénéficiaires maximum afin de proposer une ambiance familiale qui favorise une meilleure intégration et des échanges privilégiés au sein du groupe.

# L'ACCESSIBILITÉ PMR DANS NOS ACTIVITÉS



## ACTIVITÉS AVEC HÉBERGEMENT

### (WEEK-ENDS, SÉJOURS)

- Sélection préalable de maisons accessibles PMR (ascenseur/re-de-chaussée / sanitaires adaptés) ;
- Visite préalable d'un salarié permanent avant toute signature d'un contrat d'accueil ;
- Repérage de la maison par l'équipe de direction du séjour avant le déroulement de celui-ci ;



## ACTIVITÉS SANS HÉBERGEMENT

### (ÉVÈNEMENTIEL, JOURNÉE RÉCRÉATIVE)

- Nous veillons à ce que toutes nos activités de loisirs soient accessibles PMR et adaptées ;



## TRANSPORT

- Dans la mesure du possible et des disponibilités du matériel, le transport principal se fait en bus grand confort PMR (ascenseur extérieur) ;
- Location de minibus adaptés selon les disponibilités auprès des agences de location ;
- Mise à disposition de nos équipes de rampes amovibles ;



## VIE QUOTIDIENNE

- Selon les besoins, possibilité de louer des lèves malades, brancards douche, lit médicalisé ;
- Mise à disposition de nos équipes de ceintures de maintien, alèses portoir, chaises douche ;
- Formation ergo dispensée à nos équipes saisonnières ou bénévoles ;
- Taux d'encadrement adapté aux besoins ;

# L'ACCUEIL DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Depuis son origine, notre projet porte une attention particulière aux personnes qui ont peu ou pas de solution de loisirs ou de vacances. Bien entendu, comme tous les organismes, nous avons nos limites d'accueil qui sont avant tout liées à la capacité de la personne à vivre en collectivité ou à son état de santé général.

Mais, plutôt que de refuser d'emblée une demande ou de lister les publics que nous n'accueillons pas, nous préférons la démarche qui vise, dans un premier temps, à laisser le champ des possibles ouvert. Ensemble, nous vérifierons notre champ de compétence afin de proposer la solution la plus adaptée et sécurisée possible.

## UN DOUTE, UN QUESTIONNEMENT SUR NOTRE CAPACITÉ D'ACCUEIL ?

N' hésitez pas à nous contacter : nous étudierons ensemble la faisabilité ou non du projet de loisirs ou de vacances de votre bénéficiaire. Le cas échéant nous vous proposerons une préparation au départ spécifique (rencontre, temps d'échange avec les professionnels du lieu d'hébergement de la personne...).



# L'AUTONOMIE DU VACANCIER

La constitution de groupes homogènes est l'un des facteurs essentiels au bon déroulement d'une activité de loisirs ou d'un séjour. C'est pourquoi il convient de bien évaluer l'autonomie de chaque vacancier dans chaque critère d'évaluation. Nous considérons que l'autonomie d'une personne doit s'entendre sous tous ses aspects : mobilité, actes de la vie quotidienne mais aussi communication et comportement. Ainsi une personne mobile peut être considérée comme à moyenne autonomie sur le plan de la vie quotidienne ou uniquement sur la base de son comportement.

Seule l'évaluation du dossier d'inscription réalisée par nos équipes fera foi pour déterminer l'autonomie. Cette évaluation est détaillée sur chaque confirmation d'inscription. Pour toute question ou incompréhension, nous sommes à votre disposition dans un délai d'un mois maximum à partir de la confirmation d'inscription. Passé ce délai, l'évaluation sera reconnue comme ferme et définitive.

## COMMENT ÉVALUER L'AUTONOMIE D'UN VACANCIER ?

*Ci-contre et à titre purement indicatif notre grille de lecture nous permettant d'évaluer le profil d'un vacancier.*

Mobilité	Autonomie dans la vie quotidienne	Communication	Comportement
<b>1</b> aucun problème de locomotion	<b>1</b> Autonomie pour se laver, manger, s'habiller Sait se repérer Présence discrète de l'encadrement (vigilance)	<b>1</b> Comprend et se fait comprendre verbalement	<b>1</b> Sociable, dynamique, participe... Ne pose aucun problème particulier
<b>2</b> Fatigable médicalement Se déplace sans difficulté pour de petites promenades Rythme Lent	<b>2</b> Besoin d'être stimulé Nécessité ponctuelle de l'intervention de l'encadrement. Assistance ponctuelle.	<b>2</b> Comprend mais a des difficultés à se faire comprendre	<b>2</b> Angoissé, craintif, phobique. Pas de difficultés dans la gestion de l'angoisse. A surtout besoin d'être rassuré. Pas de crise.
<b>3</b> Marche avec l'aide ponctuelle d'un tiers, d'un appareillage particulier ou d'un fauteuil occasionnel.	<b>3</b> Peu d'autonomie Aide effective Besoin d'accompagnement Assistance renforcée	<b>3</b> Difficultés majeures de communication	<b>3</b> Sujet à l'angoisse, craintif, mais ne se met pas en danger ni lui ni les autres. Crise facilement canalizable.
<b>4</b> Personne à mobilité réduite dépendante d'une autre personne (avec fauteuil ou corset en permanence)	<b>4</b> Dépendant pour tous les gestes quotidiens. Assistance permanente de l'encadrement	<b>4</b>	<b>4</b> Peut présenter une agressivité à caractère physique, verbal, ou sexuel. Est susceptible de fuguer. Nécessite un accompagnement renforcé.

# NOS MODALITÉS D'INSCRIPTION

## UNE LOGIQUE DE PARTENARIAT

Nous aider à connaître du mieux possible le vacancier est LA clé de la réussite d'un projet de départ en séjours de vacances adapté. Si le bon remplissage du dossier d'inscription nous permet de disposer d'informations précieuses pour l'organisation du séjour et la mise en place des moyens qui permettront un accueil le plus adapté possible à chaque situation, un échange constant et constructif dès la phase de réservation

permet de bien comprendre les besoins de chacun. Bien entendu, toutes les données échangées, y compris les informations médicales, seront exploitées en toute discrétion (les données médicales relevant du secret médical partagé) : nous ne pouvons pas demander à nos équipes de bien s'occuper des vacanciers si elles n'ont pas accès à l'ensemble des informations les concernant.

## RÉSERVEZ EN TOUTE SÉRÉNITÉ !

**Certains parlent de « pré-inscriptions », de « pré-réservation »...**

**Chez nous cela correspond à la phase de « réservation ».**

**Durant cette étape, vous ne prenez aucun engagement financier :**

**PAS DE FRAIS DE « PRÉ-INSCRIPTION » OU DE  
RÉSERVATION NON REMBOURSABLE**

**PAS D'ACOMPTE NI D'ADHÉSION À VERSER**

**AUCUN FRAIS S'IL Y A UN DÉSISTEMENT  
DURANT CETTE PHASE ET CE, QUELLE  
QU'EN SOIT LA RAISON**



Cela vous laisse toute la latitude pour monter ou consolider un plan de financement tout en étant certain que durant ce temps la place est réservée. La seule obligation pour un inscripteur lors de la phase de réservation est de nous retourner le dossier d'inscription complet pour la date indiquée dans l'accusé réception que nous vous envoyons à réception de votre demande de réservation.

De notre côté, nous nous engageons à bloquer la place durant le temps imparti pour nous retourner le dossier d'inscription dûment complété ;

- Vous **accompagner** en cas de questionnement ou de difficultés ;
- **Étudier le dossier d'inscription** quand nous le recevons (compter entre 15 et 21j de traitement du fait de l'implication de nos intervenants médicaux et infirmiers bénévoles) ;



# COMMENT RÉSERVER ?



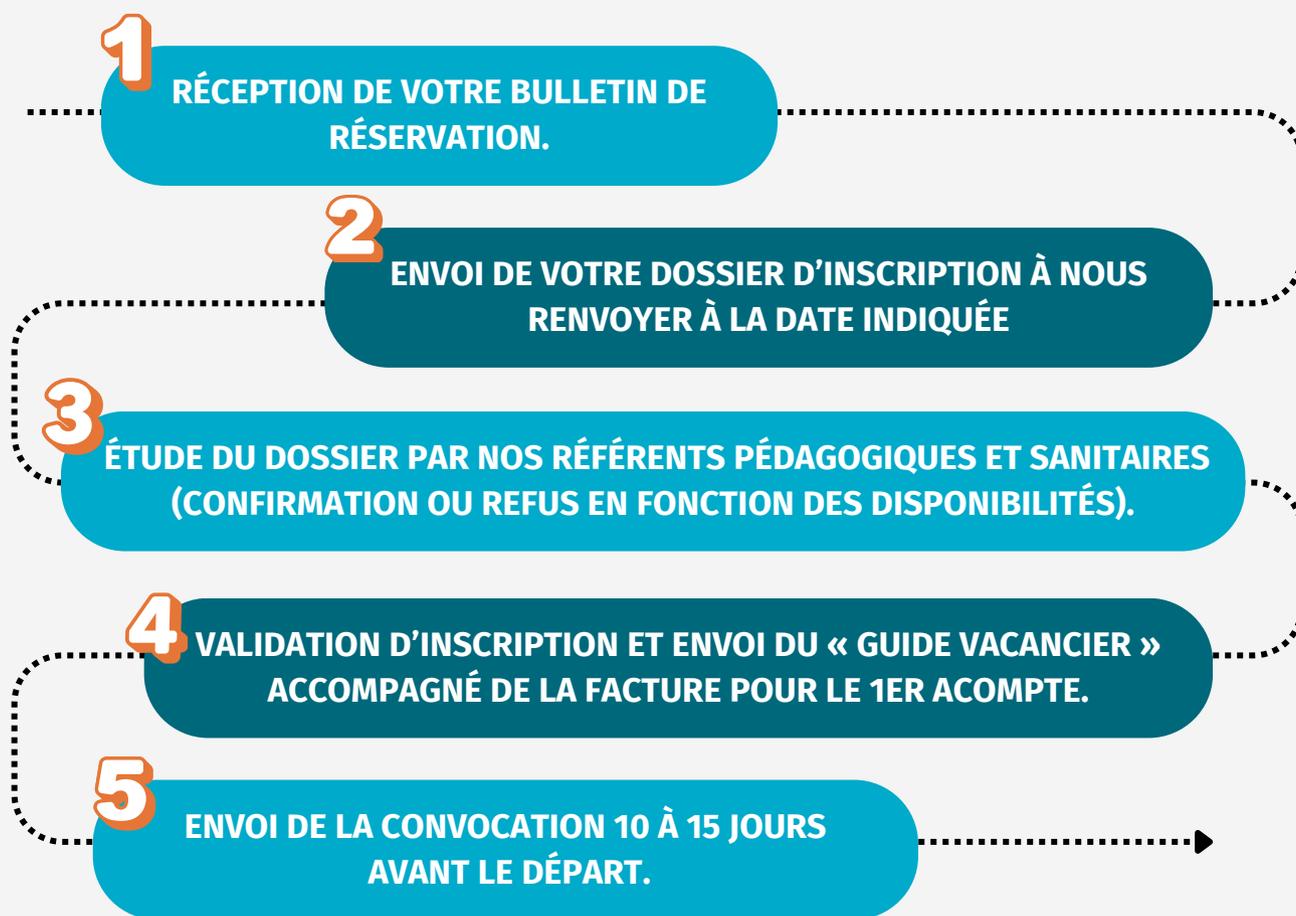
Les réservations s'effectuent uniquement à l'aide du bulletin individuel joint avec nos brochures d'activités ou téléchargeable depuis notre site internet [les1000etunloisirs.fr](http://les1000etunloisirs.fr) (page d'accueil, onglet « brochures 2025 » \*). Ce bulletin peut nous être retourné par mail ou voie postale.



## ATTENTION :

Aucune demande de réservation ne sera traitée par téléphone.  
Inscription de groupes supérieurs à 4 vacanciers : nous contacter

## LES ÉTAPES CLÉ DE NOTRE PROCESSUS D'INSCRIPTION\*



*\*Hors cas des inscriptions réalisées par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance qui répondent à des marchés publics spécifiques.*

# LA VALIDATION DÉFINITIVE DE L'INSCRIPTION

Aucune demande d'inscription (ancien ou nouveau vacancier) n'est confirmée ni ne peut être considérée comme définitive sans une validation du dossier d'inscription par nos soins. Pour nous, c'est la garantie de pouvoir vérifier que nous sommes bien en capacité d'accueillir le vacancier dans les meilleures conditions possibles.



## DÈS LORS QUE LE DOSSIER EST VALIDÉ PAR NOS SOINS :

- L'inscription est ferme et définitive : une confirmation écrite vous est alors envoyée ;
- Nous vous demanderons un premier acompte ;
- Un désistement pourra générer des frais (cf nos conditions générales de vente) ;



**POUR TOUTE QUESTION, CONTACTER LUCILE :**  
[contact@les1000etunloisirs.fr](mailto:contact@les1000etunloisirs.fr)



# NOS TARIFS EN TOUTE TRANSPARENCE

Les 1000 & UN Loisirs, en tant qu'association loi 1901 à but non lucratif et à gestion désintéressée propose ses prestations sans intention de réaliser des profits. Les tarifs appliqués nous permettent de garantir des niveaux de qualité et de sécurité optimaux. Ils prennent également en charge tous les coûts liés à l'activité (cfCGV, p25) et les frais de fonctionnement de notre association tout au long de l'année. En moyenne en 2025, notre prix de journée est de 230 euros nets de taxe/vacancier.

## CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT (CF CCV P.25)

**Aucun paiement n'aura lieu avant la confirmation d'inscription envoyée par nos soins (voir modalités d'inscription).**

### SÉJOURS DE VACANCES

Acompte + montant de l'adhésion dès réception de la confirmation d'inscription.  
Échelonnement du paiement selon l'échéancier indiqué dans la confirmation d'inscription. Le paiement complet doit ensuite intervenir 15 jours maximum avant le départ.

### AUTRES ACTIVITÉS

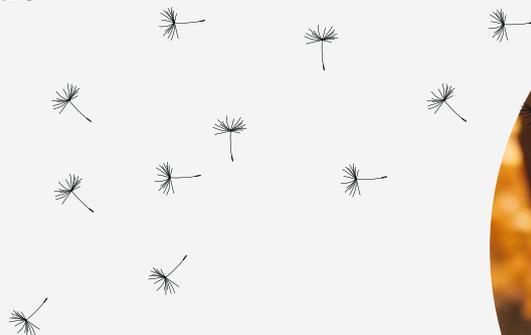
Paiement de l'intégralité des frais + montant de l'adhésion dès réception de la confirmation d'inscription.

### MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Chèque bancaire, chèques vacances ANCV, virement bancaire. Possibilité de mettre en place gratuitement un paiement des échéances par prélèvement automatique (nous contacter).

### DÉSISTEMENT AVANT LE DÉPART

Cf Conditions Générales de Vente p.25



## SURCÔÛ LIÉ AU HANDICAP

Sur demande vous pouvez obtenir un devis détaillant le surcoût lié au handicap (nécessaire pour les demandes d'aides auprès de la MDPH).

## PLAN DE FINANCEMENT (TIERS PAYEURS)

Nous veillons à prêter une oreille attentive aux situations particulières. Si tout ou partie des frais est pris en charge par un ou plusieurs tiers-payeurs (Comité d'Entreprise, CAF, Conseil Départemental, CPAM...), nous fournir obligatoirement et dès que possible l'accord de prise en charge écrit (la simple mention verbale ou écrite de l'aide par l'inscriveur ne suffit pas, il faut que l'accord soit exprimé explicitement par écrit par le tiers payeur lui-même). À réception nous le déduisons de votre facture.



**Pas-de-Calais**  
*Mon Département*



MDPH Arras 62 -  
Département Pas-  
de-Calais





# SÉJOURS MINEURS 6/17 ANS



*Troubles du comportement - Troubles du spectre autistique - Handicap mental  
Déficience intellectuelle - Très bonne à faible autonomie*

## RAPPEL

Nos séjours accueillent des mineurs à partir de 6 ans révolus jusqu'à 17 ans. Selon la réglementation en vigueur, c'est l'âge au premier jour du séjour qui doit être pris en compte (par exemple un jeune qui a 18 ans durant le séjour devra être inscrit dans un séjour pour mineurs).

## COMPOSITION DES GROUPES



- Nous accueillons de 10 à 25 vacanciers maximum par séjour ;
- Afin de tenir compte des rythmes de vie et besoins de chacun, nous proposons des séjours selon 3 tranches d'âge globales \* : 6/10 ans, 10/13 ans et 14/17 ans ;

### ATTENTION :

Notre projet veille à s'adapter à la réalité des demandes formulées. C'est pourquoi, à l'heure où nous éditons cette brochure, il nous est impossible de connaître avec précision l'autonomie des vacanciers qui seront inscrits dans nos différents séjours. Pour cette raison, nous serons parfois amenés à vous proposer une autre destination que celle choisie lors de votre réservation.

\*Pour les séjours de petites vacances pour lesquels nous ne proposons qu'une seule destination, 3 sous-groupes sont constitués en fonction de ces tranches d'âge.

## BON À SAVOIR !

Tous nos séjours de vacances pour mineurs sont télé-déclarés en tant qu'accueils collectifs de mineurs (ACM) avec hébergement auprès des Services départementaux à la jeunesse à l'engagement et au sport (SDJES). Le SDJES du département d'accueil exerce un contrôle global dans les domaines suivants : la sécurité des locaux et l'hygiène ; la sécurité alimentaire ; l'obligation d'assurance ; les qualifications de l'équipe d'encadrement ; le projet éducatif et pédagogique ; l'organisation administrative. Il apporte également une expertise technique et pédagogique aux responsables de structures.



### MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CONDITIONS DE VENTE :

**CF NOS MODALITÉS D'INSCRIPTION P.22**

### POUR MIEUX DÉCOUVRIR NOTRE PROJET ET NOTRE ORGANISATION :

**CF NOTRE PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE P.4**

## SOUS-SOMMAIRE



### OCTOBRE

6-17 ans dont PMR

**MINEURS**

p30 Beaumont-St-Cyr



### DÉCEMBRE

6-17 ans

**MINEURS**

p31 Briançon



DU SAMEDI 25 OCTOBRE AU SAMEDI 1ER NOVEMBRE 2025

# EN PISTE LES ARTISTES !

SÉJOUR N° 2584 | BEAUMONT ST CYR (86, HAUTE VIENNE)

**TU AIMES LES UNIVERS FÉÉRIQUES ? ALORS C'EST PARTI POUR UNE SEMAINE D'APPRENTISSAGE DES ARTS DU CIRQUE AVEC EN POINT D'ORGUE UNE JOURNÉE FUN AU FUTUROSCOPE !**

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

À une vingtaine de kilomètres au nord de Poitiers, le village de Beaumont Saint-Cyr est idéalement à proximité immédiate du Domaine du Lac, un parc de loisir comprenant un lac et 300 hectares de verdure dédiés aux sports, à la nature et à la détente.

## ACTIVITÉS POTENTIELLES\*

- initiation cirque encadrée par des professionnels locaux (5 séances)
- 1 journée au Futuroscope sur le thème d'Halloween
- du sport et de la nature
- grands jeux, animations, veillées...

## HÉBERGEMENT

Nous sommes accueillis en pension complète au centre Éthic Etapes qui jouxte le parc et le lac de Saint-Cyr. Bénéficiant d'un cadre hors pair, le centre d'hébergement met à notre disposition des chambres de 2 à 4 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre ainsi que de nombreuses salles d'activités. Centre entièrement cloturé et sécurisé.

## TARIF - 8 JOURS

**Prix de journée moyen : 286,25 €**

**Tarif unique : 2 290 €**

*Nos tarifs sont nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts). Modalités d'inscription et conditions générales de vente : cf p.35*

*\*Les activités indiquées sont les activités qui peuvent potentiellement être proposées sur place ou à proximité. Leur présentation dans cette brochure n'est pas exhaustive et n'est pas contractuelle. Il appartient à l'équipe d'encadrement d'évaluer et adapter sur place le programme d'activité en fonction des aléas météorologiques, les capacités et envies des vacanciers.*



## VACANCIERS

Enfants 6-17 ans  
20 vacanciers maximum  
dont 2 PMR

## ÉQUIPE D'ENCADREMENT

1 directeur-trice.  
1 adjoint(e) pédagogique  
2 adjoint(e)s sanitaires  
8 animateur-trices minimum

## VOYAGE

- Lieu de départ et de retour : Erquinghem-le-Sec (59) ; Arras (62). Possibilité d'amener et reprendre le vacancier sur place. Autre lieu de prise en charge : nous contacter.
- Voyage de nuit en autocar grand tourisme. Durée approximative du trajet pauses comprises à partir d'Arras : 9h00.

DU VENDREDI 26 DÉCEMBRE 2025 AU SAMEDI 3 JANVIER 2026

# LA MONTAGNE EN FÊTE !

SÉJOUR N° 2586 | BRIANÇON (05, HAUTES ALPES)

**ENVIE DE VOUS RESSOURCER AU MILIEU DE PAYSAGES EXCEPTIONNELS ? PLUS UNE MINUTE À PERDRE, ENFILE TON SAC À DOS ET DIRECTION « SERRE CHE »**

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Située à 10 km de Briançon et à 1365m d'altitude, cette petite commune offre à la fois des panoramas à couper le souffle et l'avantage d'être au pied du plus grand domaine skiable des Alpes du sud. En effet, c'est depuis Saint-Chaffrey Chantemerle que la célèbre station de ski de Serre-Chevalier a été créée en 1941.

## ACTIVITÉS POTENTIELLES\*

Notre équipe fera du cadre naturel un vaste espace d'explorations ludiques autour des joies de la neige (initiation au ski, luge, patinoire, chiens de traîneaux...). Sans oublier les traditionnels grands jeux, animations et veillées !

## HÉBERGEMENT

Nous sommes accueillis en pension complète au centre Relais de nature situé aux portes de Serre-Chevalier. Centre de très bon confort, cet hébergement propose des chambres avec salle de bain privative dont chambres PMR avec ascenseur; salle à manger lumineuse, salles d'activités et grand espace extérieur sécurisé.

## TARIF - 9 JOURS

**Prix de journée moyen : 288,89 €**

**Tarif unique : 2 600 €**

*Nos tarifs sont nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts).*

*Modalités d'inscription et conditions générales de vente : cf p.35*

*\*Les activités indiquées sont les activités qui peuvent potentiellement être proposées sur place ou à proximité. Leur présentation dans cette brochure n'est pas exhaustive et n'est pas contractuelle. Il appartient à l'équipe d'encadrement d'évaluer et adapter sur place le programme d'activité en fonction des aléas météorologiques, les capacités et envies des vacanciers.*



## VACANCIERS

Enfants 6-17 ans

25 vacanciers maximum

## ÉQUIPE D'ENCADREMENT

1 directeur-trice.

1 adjoint(e) pédagogique

2 adjoint(e)s sanitaires

8 animateur-trices minimum

## VOYAGE

- Lieu de départ et de retour : Erquinghem-le-Sec (59) ; Arras (62). Possibilité d'amener et reprendre le vacancier sur place. Autre lieu de prise en charge : nous contacter.
- Voyage de nuit en autocar grand tourisme. Durée approximative du trajet pauses comprises à partir d'Arras : 12h00.



# SÉJOURS ADULTES 18 ANS ET +



*Troubles du comportement - Troubles du spectre autistique - Handicap mental  
Déficience intellectuelle - Très bonne à faible autonomie*

## RAPPEL

Nos séjours accueillent des majeurs à partir de 18 ans. La limite d'âge est fonction de la capacité physique de la personne à participer à un séjour de vacances tel que nous le proposons. Selon la réglementation en vigueur, c'est l'âge au premier jour du séjour qui doit être pris en compte (par exemple un jeune qui n'a pas 18ans le jour du départ devra être inscrit dans un séjour pour mineurs).

## COMPOSITION DES GROUPES



- Nous accueillons de 10 à 15 vacanciers maximum par séjour
- Afin de tenir compte des rythmes de vie et besoins de chacun, nos équipes composent des unités de vie en fonction de l'autonomie et de l'âge des vacanciers ;

### ATTENTION :

Notre projet veille à s'adapter à la réalité des demandes formulées. C'est pourquoi, à l'heure où nous éditons cette brochure, il nous est impossible de connaître avec précision l'autonomie des vacanciers qui seront inscrits dans nos différents séjours. Pour cette raison, nous serons parfois amenés à vous proposer une autre destination que celle choisie lors de votre réservation.

\*Pour les séjours de petites vacances pour lesquels nous ne proposons qu'une seule destination, 3 sous-groupes sont constitués en fonction de ces tranches d'âge.

# BON À SAVOIR !

Tous nos séjours de vacances pour adultes sont déclarés en tant que séjours de Vacances Adaptées organisées (VAO) auprès des Directions départementales de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS). La DDETS du département d'accueil exerce un contrôle global dans les domaines suivants : la sécurité des locaux et l'hygiène ; la sécurité alimentaire ; l'obligation d'assurance ; les qualifications de l'équipe d'encadrement ; le projet éducatif et pédagogique ; l'organisation administrative.



**MODALITÉS D'INSCRIPTION ET CONDITIONS DE VENTE :**  
**CF NOS MODALITÉS D'INSCRIPTION P.22**

**POUR MIEUX DÉCOUVRIR NOTRE PROJET ET NOTRE ORGANISATION :**  
**CF NOTRE PRÉSENTATION INSTITUTIONNELLE P.4**

## SOUS-SOMMAIRE



**DÉCEMBRE**

**+18 ans dont PMR**

**ADULTES**

**p.34 Briançon**



DU VENDREDI 26 DÉCEMBRE 2025 AU SAMEDI 3 JANVIER 2026

# FIN D'ANNÉE AU COEUR DES ALPES

SÉJOUR N° 2587 | BRIANÇON (05, HAUTES ALPES)

**ENVIE DE VOUS RESSOURCER AU MILIEU DE PAYSAGES EXCEPTIONNELS ? PLUS UNE MINUTE À PERDRE, ENFILE TON SAC À DOS ET DIRECTION « SERRE CHE »**

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Située à 10 km de Briançon et à 1365m d'altitude, cette petite commune offre à la fois des panoramas à couper le souffle et l'avantage d'être au pied du plus grand domaine skiable des Alpes du sud. En effet, c'est depuis Saint-Chaffrey Chantemerle que la célèbre station de ski de Serre-Chevalier a été créée en 1941.

## ACTIVITÉS POTENTIELLES\*

Notre équipe fera du cadre naturel un vaste espace d'explorations ludiques autour des joies de la neige (initiation au ski, luge, patinoire, chiens de traîneaux...). Sans oublier les traditionnels grands jeux, animations et veillées !

## HÉBERGEMENT

Nous sommes accueillis en pension complète au centre Relais de nature situé aux portes de Serre-Chevalier. Centre de très bon confort, cet hébergement propose des chambres avec salle de bain privative dont chambres PMR avec ascenseur; salle à manger lumineuse, salles d'activités et grand espace extérieur sécurisé.

## TARIF - 9 JOURS

**Prix de journée moyen : 288,89 €**

**Tarif unique : 2 600 €**

*Nos tarifs sont nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts).  
Modalités d'inscription et conditions générales de vente : cf p.35*

*\*Les activités indiquées sont les activités qui peuvent potentiellement être proposées sur place ou à proximité. Leur présentation dans cette brochure n'est pas exhaustive et n'est pas contractuelle. Il appartient à l'équipe d'encadrement d'évaluer et adapter sur place le programme d'activité en fonction des aléas météorologiques, les capacités et envies des vacanciers.*



## VACANCIERS

Adultes

Bonne à faible autonomie

15 vacanciers maximum

PMR F2 possible



## ÉQUIPE D'ENCADREMENT

1 directeur-trice.

1 adjoint(e) pédagogique

2 adjoint(e)s sanitaires

10 animateur-trices minimum

## VOYAGE

- Lieu de départ et de retour : Erquinghem-le-Sec (59) ; Arras (62). Possibilité d'amener et reprendre le vacancier sur place. Autre lieu de prise en charge : nous contacter.
- Voyage de nuit en autocar grand tourisme. Durée approximative du trajet pauses comprises à partir d'Arras : 12h00.

# ENSEMBLE CONSTRUISONS LE PROJET SUR-MESURE DE VOS BÉNÉFICIAIRES !



**OFFRE RÉSERVÉE UNIQUEMENT AUX ÉTABLISSEMENTS  
SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX (ESMS)**

**Vous avez le souhait de mettre en place un projet de loisirs ou de séjour adapté aux besoins spécifiques de vos bénéficiaires ? Nous mettons à votre disposition notre savoir-faire pour vous proposer des solutions à construire ensemble de A à Z.**



Attention, qu'il soit avec ou sans hébergement, un projet sur-mesure ne s'improvise pas : compter entre 3 et 6 mois minimum de construction préalable en fonction de la nature du projet et de la période de l'année. Au plus le projet est pensé en amont, au plus le champ des possibles est ouvert !

## LE PETIT TRUC EN +

- une co-construction du projet à travers différents temps de travail avec les professionnels et les bénéficiaires de la structure (évaluation des besoins et des contraintes, création, préparation, bilan...);
- une équipe d'encadrement adaptée et modulable pouvant intégrer le personnel de l'ESMS ;
- pour les projets avec voyage : prise en charge des bénéficiaires directement dans l'établissement ;
- pour les projets s'adressant à des mineurs dans les murs de l'ESMS : accompagnement à l'habilitation des locaux auprès des services ACM (accueils collectifs de mineurs) ;



**POUR TOUTE QUESTION,  
CONTACTER GUILLAUME**

[guillaume@les1000etunloisirs.fr](mailto:guillaume@les1000etunloisirs.fr)



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2025

**Les conditions d'exercice relatives à l'organisation et à la vente de nos séjours sont fixées par la Loi n° 92-645 du 13 juillet 1992, le décret n° 94-490 du 15 juin 1994 (articles 95 à 103). Ces textes sont consultables sur notre site Internet ou envoyés sur simple demande. Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours sont définies par le Code du Tourisme. Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'acceptation complète et sans réserve de nos conditions générales et particulières de vente.**

## ADHÉSION

Nos activités sont réservées aux seuls adhérents usagers de notre association à jour de leur cotisation. Cette cotisation est redevable dès la réservation de la première activité et est valable pour l'année civile en cours. Elle n'est pas remboursée en cas d'annulation. Cotisation 2024 : 10 euros par famille ou service de tutelle / 30 euros par structure collective ou institutionnel. Le montant de la cotisation est automatiquement ajouté au tarif de la première activité réalisée au cours de l'année civile.

## TARIFS

Nos tarifs, nets de taxe (TVA non applicable selon l'article 293B du code général des impôts), comprennent :

Week-end et séjour uniquement :

- Les frais de voyage aller-retour tel que mentionné dans le descriptif de l'activité \* ;
- transports durant le week-end ou le séjour ;
- l'hébergement (draps et couvertures fournies) ;
- la taxe de séjour ;
- la pension complète (le lavage du linge personnel n'est pas garantie pour les séjours de moins de 10 jours ; il n'est pas prévu pour les week-ends) ;
- les changes complets de jour et de nuit pendant la durée du week-end ou du séjour (si nécessaire).

*\*Au départ/retour des villes mentionnées dans le descriptif de l'activité. Dans le cas d'un convoiage particulier engendrant un surcoût, un devis vous indiquera le montant complémentaire à régler.*

Pour toutes nos activités : les activités et loisirs réalisés ; les frais d'encadrement pédagogique, sanitaire et technique ; les assurances obligatoires ; les frais de dossier.

**Nos tarifs ne comprennent pas** : l'adhésion annuelle à notre association, les achats personnels (argent de poche), les frais médicaux ou autre avancés pour le vacancier, l'assurance-annulation facultative et le surcoût éventuel d'un convoiage particulier ou d'un retour anticipé suite à une exclusion de séjour.

Les prix figurant dans ce catalogue peuvent être soumis à variation à la hausse en fonction des variations du taux de change, du coût des transports, des taxes afférentes aux prestations offertes. De même, si des augmentations actuellement imprévisibles devaient modifier les conditions économiques de réalisation des séjours entre la conception de cette brochure et le jour du départ, nous serions contraints de remanier les prix présentés dans cette brochure.

## MODIFICATION DU PROGRAMME D'ACTIVITÉS PAR L'ORGANISATEUR

Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit, si les circonstances l'exigent (conditions climatiques, contraintes locales imprévues, raisons de sécurité ou capacité des participants), de modifier à tout moment le programme d'activités de chaque séjour/week-end/journée récréative mentionné à titre indicatif et non contractuel dans ce catalogue.

### **MODIFICATION, ANNULATION OU INTERRUPTION DE SÉJOUR PAR L'ORGANISATEUR**

Les 1000 & UN Loisirs peut être amenée à changer le lieu de destination du séjour ou le type d'hébergement en raison de la carence du prestataire initialement prévu ou pour des raisons de force majeure. Dans ce cas, nous recherchons toujours avec les inscrivés concernés une solution de remplacement. Si celle-ci ne peut convenir, les acomptes versés sont intégralement remboursés sans que l'inscrivé puisse prétendre à des dommages et intérêts. Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, en cas de force majeure ou en cas d'insuffisance du nombre de participants d'annuler un séjour. Dans ce cas, nous recherchons toujours avec les familles/inscrivés concernés une solution de remplacement. Si celle-ci ne peut convenir, les acomptes versés sont intégralement remboursés sans que l'inscrivé ne puisse prétendre à des dommages et intérêts. Si les circonstances l'exigent ou en cas de force majeure, Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit d'interrompre le séjour et d'organiser un retour anticipé collectif. Dans ce cas, nous proposons de ne facturer que les jours réellement effectués sans que l'inscrivé ne puisse prétendre à des dommages et intérêts.

### **RETOUR ANTICIPÉ D'UN VACANCIER POUR PROBLÈME DE COMPORTEMENT**

Si les circonstances l'exigent (violence ingérable, comportement non adapté à la vie en collectivité, dégradation intentionnelle...), Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un vacancier et de mettre en place son retour anticipé (à ne pas confondre avec le rapatriement sanitaire mis en place en cas d'accident ou maladie). Dans ce cas, aucune somme ne sera remboursée et les frais de convoyage occasionnés par ce retour anticipé seront à la **charge exclusive de l'inscrivé**. L'exclusion du séjour pour raison comportementale entraîne automatiquement l'annulation à charge de l'inscrivé de la seconde session éventuellement prévue pour la même période. De même, en cas de dégradation intentionnelle ou de dommage à un tiers, Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit d'informer son assureur qui pourra se retourner vers l'assureur du vacancier (responsabilité civile). Enfin, selon les circonstances, Les 1000 & UN Loisirs se réserve le droit d'entamer toute procédure administrative ou judiciaire qui s'avérerait nécessaire.

### **MODES DE RÈGLEMENT**

Les modes de règlements acceptés sont : chèques à l'ordre des « 1000 & UN Loisirs », virements bancaires (préciser au minimum le numéro de facture dans l'intitulé), prélèvement automatique (service gratuit sur demande), chèques vacances ANCV. Nous déclinons toute responsabilité lors de l'expédition de vos chèques ou chèques vacances par voie postale. Les 1000 & UN Loisirs est conventionnée VACAF national. Si vous souhaitez faire valoir des aides CAF, nous vous remercions de vérifier auprès de nos services l'éligibilité de vos droits. Nous acceptons également tout tiers payeur condition d'avoir au préalable l'accord de prise en charge écrit de la part du tiers payeur concerné. Une attestation de séjour est disponible sur simple demande afin de solliciter des aides financières de votre CE, mairies ou autres.

À défaut de paiement à l'échéance, Les 1000 & UN Loisirs sera en mesure d'appliquer des intérêts de retard aux professionnels au taux légal en vigueur majoré d'une indemnité forfaitaire de 40 € net de taxe.

### **ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

#### **Toute annulation d'inscription doit se faire par écrit.**

Nous mettrons alors en place une procédure de remboursement si des acomptes ont été versés. Cependant des frais auront déjà été engagés par notre association, c'est pourquoi une retenue sur le prix de l'activité sera effectuée :

#### **Pour les activités de loisirs (journées récréatives, week-ends...) :**

Retenue effectuée en cas de désistement : intégralité du prix de l'activité

Pour les séjours de vacances :

Retenue effectuée en cas de désistement quel qu'en soit le motif :

- |  |                                   |
|--|-----------------------------------|
| - plus de 45 jours avant le départ                       | 250 euros de frais administratifs |
| - entre 45 et 21 jours avant le départ                   | 500 euros de frais administratifs |
| - entre 20 et 10 jours avant le départ                   | 80% du prix du séjour             |
| - moins de 10 jours avant le départ ou absence au départ | intégralité du prix du séjour     |

### ATTENTION :

- Afin d'anticiper les désistements liés à une raison médicale, prévoir de souscrire une assurance annulation (le contexte pandémique n'entre pas dans le champ des garanties) ;
- Aucun remboursement ne sera consenti si le vacancier quitte le centre avant la fin du séjour, quel que soit le motif ;
- La cotisation d'adhésion n'est jamais remboursable ;

### ASSURANCE ANNULATION (OPTION FACULTATIVE PROPOSÉE UNIQUEMENT POUR LES SÉJOURS DE VACANCES ; À SOUSCRIRE MINIMUM 1 MOIS AVANT LE DÉPART)

Le participant peut obtenir le remboursement des acomptes et des sommes versées en règlement de l'activité (hors montant de la garantie annulation et des frais de dossier) en optant pour une garantie annulation au moment de la réservation. Nous proposons un service facultatif à prix coûtant tel que proposé par notre assureur (MAIF) sans honoraire ou marge supplémentaire pour nous. Le montant de cette garantie annulation doit être réglé impérativement au moment de la réservation et ne fera l'objet d'aucun remboursement. Nous contacter pour tout renseignement et les modalités de mise en place (minimum 1 mois avant le départ). Information : vous pouvez aussi souscrire ce type d'assurance auprès de votre propre assureur.

### ASSURANCES & ASSISTANCE RAPATRIEMENT

Les 1000 & UN Loisirs souscrit toutes les assurances de responsabilité civile, professionnelle et individuelle accident pour chaque vacancier, salarié ou bénévole.

Tous nos participants bénéficient également d'un contrat rapatriement en cas de maladie ou accident nécessitant un retour anticipé. Cette décision ne peut être prise que par les professionnels de santé locaux mis en relation avec les spécialistes de l'assistance par l'association.

Contrat MAIF n° 316 666 6 H / Assistance rapatriement : Inter-Mutuelles assistance.

### FRAIS MÉDICAUX AVANCÉS POUR LE VACANCIER

Ils sont **à la charge de l'inscripteur**. Dans le cas où l'association a avancé ces frais, une demande de remboursement sera adressée dans les meilleurs délais après le séjour. Dès réception du règlement, l'association enverra la ou les feuilles de maladie/ordonnances pour le remboursement auprès de la Caisse Primaire de Sécurité Sociale ou éventuellement la Mutuelle de chaque inscripteur.

### RÉCLAMATIONS

Les réclamations doivent **obligatoirement être adressées par écrit** à la présidence de l'association Les 1000&UN Loisirs **dans un délai maximum de 30 jours après la fin de l'activité**. Une réponse circonstanciée y sera apportée dans les meilleurs délais. En cas de perte d'effet personnel, un geste associatif peut être accordé sur présentation de justificatif(s) dans la limite de 150 € et sous réserve d'une éventuelle prise en charge par notre assureur.

### INFORMATIQUE & LIBERTÉS – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées lors de la réservation sont traitées de manière automatisée à travers une base de données que nous gérons directement et exclusivement. En aucun cas vos données ne sont transmises à des partenaires. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent, et du droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles si vous ne pourriez plus les exercer, en contactant et joignant un justificatif d'identité à **contact@les1000etunloisirs.fr**.

Vos données personnelles sont collectées afin de pouvoir vous adresser toute documentation se rapportant à nos activités ou projets ainsi que pour gérer vos demandes d'inscription dans nos activités. Elles seront conservées pendant toute la durée de notre relation commerciale et jusqu'à 3 ans après votre dernière inscription. Vos factures et bons de commandes seront quant à eux conservés pendant les durées légales et fiscales de conservation en vigueur.



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports





**Les 1000&Un Loisirs vous propose des évènements et sorties ludiques, journées récréatives, week-ends, séjours de vacances, projets d'animation ou de séjours sur-mesure pour les établissements médico-sociaux, une expertise et un accompagnement dans la formation à l'animation adaptée au handicap.**

**CONTACT**

03 20 54 91 35

contact@les1000etunloisirs.fr

www.les1000etunloisirs.fr

46, rue de la Gare 59930 WEZ-MACQUART

